

# COMPRENDRE LE TRAVAILLEUR EPILEPTIQUE

## Les attitudes rencontrées :

- Sensations particulières (hallucinations auditives, olfactives...).
- Perte de connaissance (pas toujours ou a simplement le regard fixe).
- Chute brutale.
- Répétitions de gestes.
- Contractions musculaires prolongée et involontaire des bras et des jambes.
- Respiration bruyante.

## Les conseils :

### Pendant la crise :

- Veiller à la sécurité du travailleur en l'éloignant des situations dangereuses (objets...).
- Veiller à limiter le nombre de personnes autour du travailleur en crise.
- Rester calme, rassurant et attentif.
- Laisser la crise se dérouler sans contenir le travailleur.
- Ne rien mettre dans la bouche (il est impossible d'avaler sa langue) ni donner à boire.
- Placer un coussin sous la tête, enlever les lunettes, desserrer ses vêtements.
- Ne pas bouger le travailleur.
- Si possible, noter la durée de la crise et rester avec le travailleur. R

### Après la crise :

- Allonger le travailleur et le placer en position latérale de sécurité pour faciliter sa respiration.

### Quand appeler l'ambulance ?

- Quand les convulsions durent plus de 5 minutes.
- Quand le travailleur est blessé, a vomi, ou s'il présente des maux de tête très intenses après la crise.
- Quand une 2ème crise survient avant que le travailleur n'ait repris connaissance.
- Quand la période de confusion suivant la crise persiste plus d'une heure.